

04 avril 2014 – n° 04b

DELIMITATION DES QUARTIERS GEOGRAPHIQUES

Quartier Centre-Ville, territoire compris entre les rues suivantes :

Voie ferrée (depuis l'intersection rue de la Meurthe à la rue du 3^{ème} BCP)
Rue de la Meurthe
Rue d'Hellieule
Place du 8 mai 1945
Rue du 11 Novembre 1918
Rond-Point Albert Camus
Zone d'Activités Hellieule 2
Rue Pierre Evrat
Avenue de Verdun
Quai du Torrent
Avenue de Robache
Rue de la Cathédrale
Rue du Beau Jardin
Rue de la Roche des Fées
Chemin du Crève Cœur
Rue de la Behouille
Place de la Rochotte
Rue Saint-Charles
Rue du 31^{ème} B.C.P.
Rue du 10^{ème} B.C.P.
Rue du 3^{ème} B.C.P. jusqu'à la voie ferrée

Quartiers-Village

La Madeleine
Les Trois Villages
La Bure
Robache
La Vigne Henry
L'Ormont
Les Provinces de France
Le Kemberg
Hellieule
Saint-Roch
l'Orme
Kellermann

LE CONSEIL

- Accepte la délimitation des quartiers telle que définie ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE



Extrait certifié conforme
Le Maire,

David VALENCE

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 04 avril 2014

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 35

Procuration(s)..... 0

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de :

- 1.- Monsieur Olivier CASPARY, représentant le Maire sortant, Christian PIERRET,
- 2.- Madame Jacqueline THIRION, doyenne d'âge,
- 3.- Monsieur David VALENCE, Maire nouvellement élu.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Bruno TOUSSAINT, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Gina FILOGONIO, Mustapha GUGLU, Caroline PRIVAT, Jean-Paul BESOMBES, Jacqueline THIRION, Marc FRISON-ROCHE, Sabriya CHINOUNE, Nicolas BLOSSE, Marie-Josée LOUDIG, Christopher ZIEGLER, Christine FELDEN, François FICHTER, Marie-France LECOMTE, Issam BENOUADA, Roselyne FROMENT, Pierre JEANNEL, Isabelle DE BECKER, Ousseynou SEYE, Marie-claude ANCEL, Johann RUH, Serge VINCENT, Christine URBES, Jean-Louis BOURDON, Nadia ZMIRLI, Michel CACCLIN, Ramata BA, Ohran TURAN, Nathalie TOMASI

Excusé et a donné procuration :

/

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.